

"au passé : ils contribuèrent beaucoup à conserver vivant le souvenir des anciens jours, dont les catholiques et les Canadiens peuvent être fiers et d'où surgissent les plus salutaires leçons de nobles exploits accomplis au service de la religion et du patriotisme".

A la mort de Mgr Langevin, il avait été invité à prononcer l'oraison funèbre anglaise et, — comme il l'écrivit à Mgr l'Administrateur, expliquant ce qu'il avait déjà dit par dépêche, — "ce fut pour lui une cause de profond regret d'être incapable d'assister à ses funérailles et d'avoir l'honneur d'exprimer lui-même la haute estime dans lequel il l'avait toujours tenu". La mort d'une supérieure d'un de ses couvents, inhumée le même jour, l'avait retenu à Saint-Paul.

Aussi, à la nouvelle de sa mort, S. G. Mgr l'Archevêque adressa un message de condoléances et se fit un devoir d'aller assister à ses funérailles. Voici le texte du message : "L'Archevêque de Saint-Boniface offre l'expression de sa très profonde sympathie pour la grande perte subie par le diocèse de Saint-Paul. Saint-Boniface perd un grand ami et un très généreux bienfaiteur des anciennes missions du Manitoba et du Nord-Ouest".

## UNE LIGUE FRANC-CATHOLIQUE CONTRE LA FRANC-MAÇONNERIE

A la fin de sa célèbre encyclique *Humanum Genus*, datée du 20 avril 1884, Léon XIII, après avoir dénoncé "l'intensité du péril" que la secte des francs-maçons fait courir à la société chrétienne, donnait l'ordre suivant : "A une si violente attaque doit répondre une défense énergique. Que les gens de bien s'unissent donc, eux aussi, et forment une immense coalition de prières et d'efforts... qui les rende invincibles contre les assauts des sectaires".

Le 24 mai dernier, Son Eminence le Cardinal Bégin daignait accorder l'imprimatur au programme d'une "Ligue franc-catholique contre les sectes secrètes condamnées". La veille Son Eminence avait, par mandement, institué dans son diocèse la fête solennelle du Sacré-Coeur de Jésus. C'était placer la Ligue, pour ainsi dire, dans le rayonnement et sous la protection même du Sacré-Coeur.

Le Croisé de Québec, (101, rue Sainte-Anne), dans sa livraison de juin-juillet, a publié le programme et les statuts de la Ligue, dont il est l'organe autorisé.

Le Canada français, — il est bon de le rappeler, — fut la première nation, en Amérique, il y a quinze ans, à mettre le Sacré-Coeur sur son drapeau national, obéissant ainsi au vœu révélé au XVII<sup>e</sup> siècle. Ce drapeau est celui de notre race et le Canada français a donné à la vieille mère-patrie un exemple de foi qui sera imité, un jour, là-bas, malgré Satan. Elle est aujourd'hui aux prises, dans une crise suprême, décisive, avec l'enne-